



QUAD^{MD} MAX

GARANTIE LIMITÉE DE 15 ANS EXCLUSIVE AVEC LE revêtement JAMES HARDIE^{MD} COLORPLUS^{MD} STATEMENT COLLECTION^{MC}

Garantie limitée pour QUAD^{MD} Max (limitée aux couleurs : 569, 004, 896, 465, 947, 861, 827, 589, 739, 551, 456, 517, 335, 727, 406, 567, 541, 296, 253, 267) et les normes des spécifications de rendement, lorsqu'utilisé avec les produits James Hardie^{MD} ColorPlus^{MD} STATEMENT COLLECTION^{MC}

Garantie limitée lorsque le scellant QUAD^{MD} Max (limitée aux couleurs : 569, 004, 896, 465, 947, 861, 827, 589, 739, 551, 456, 517, 335, 727, 406, 567, 541, 296, 253, 267) est installé de façon appropriée et utilisé avec le revêtement James Hardie^{MD} ColorPlus^{MD} STATEMENT COLLECTION^{MC}. Pendant une période de quinze (15) ans depuis la date de la pose, le scellant QUAD^{MD} Max satisfera les spécifications et les normes de rendement indiquées ci-après lorsqu'adéquatement utilisé et appliqué en combinaison avec le bardage James Hardie^{MD} ColorPlus^{MD} STATEMENT COLLECTION^{MC} par un installateur qualifié conformément aux lignes directrices applicables publiées dans la Fiche technique courante OSI^{MD} d'Henkel ou QUAD^{MD} Max de LePage^{MD} aux États-Unis (à l'exclusion de l'Alaska) pour OSI^{MD} et au Canada (à l'exclusion du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut) pour LePage^{MD}.

La présente Garantie limitée est limitée au premier propriétaire et au premier cessionnaire (pendant une période totale de quinze ans) de la structure sur laquelle le scellant QUAD^{MD} MAX est posé et utilisé en combinaison avec le bardage James Hardie^{MD} ColorPlus^{MD} STATEMENT COLLECTION^{MC} (« Personne couverte »).

Dans le cadre de sa responsabilité exclusive et en remplacement de tous dommages directs, indirects ou consécutifs, durant la première année suivant la pose, Henkel remboursera la Personne couverte au titre des frais raisonnables pour un nouveau scellant et la main-d'œuvre (d'un montant ne devant pas dépasser 1,00 \$ par pied linéaire) pour la réparation de la partie du scellant QUAD^{MD} Max qui s'avère défectueuse. Durant la 2^e et jusqu'à la 15^e année, le paiement de garantie sera réduit de 6,67 % de sorte qu'après la 15^e année aucune garantie ne sera applicable.

CONDITIONS DE GARANTIE: La responsabilité d'Henkel en vertu des présentes envers la Personne couverte sera soumise aux modalités et conditions suivantes:

a. Le bardage James Hardie^{MD} ColorPlus^{MD} STATEMENT COLLECTION^{MC} doit être posé au moment de l'application du scellant QUAD^{MD} Max et conformément aux instructions d'installation imprimées de James Hardie et à l'ensemble des codes de la construction adoptés par les gouvernements ou organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux, d'État ou locaux applicables à la pose. L'omission de poser et de finir le produit conformément aux instructions publiées par le fabricant peut avoir une incidence sur la performance du scellant et peut annuler la présente Garantie limitée.

b. Le scellant QUAD^{MD} Max doit être utilisé et appliqué conformément aux directives générales d'application d'Henkel publiées dans la Fiche technique courante OSI^{MD} d'Henkel ou QUAD^{MD} MAX de LePage^{MD}. Les couleurs du scellant QUAD^{MD} Max sont limitées à : 569, 004, 896, 465, 947, 861, 827, 589, 739, 551, 456, 517, 335, 727, 406, 567, 541, 296, 253, 267.

c. L'avis écrit de la réclamation doit être reçu par Henkel dans un délai de trente (30) jours suivant la découverte d'un défaut ou défaillance revendiqués couverts par la présente Garantie limitée et avant d'entreprendre toute réparation permanente. L'avis doit décrire l'emplacement et inclure les détails du défaut et toute information nécessaire pour permettre à Henkel d'enquêter sur la réclamation. Des photos de Quad^{MD} Max montrant le défaut ou la défaillance doivent accompagner l'avis. Des échantillons de QUAD^{MD} Max peuvent être demandés par le service des réclamations d'Henkel. Dès la découverte d'un éventuel défaut ou défaillance, la Personne couverte doit, à ses propres frais, assurer la protection de tous les biens susceptibles d'être affectés jusqu'à ce que le défaut ou la défaillance soient déterminés et réparés. Avant toute réparation permanente du Quad^{MD} Max, la Personne couverte doit permettre à Henkel ou à l'agent d'Henkel d'entrer dans la propriété et la structure où le QUAD^{MD} Max est installé, et d'examiner, de photographier et de prélever le scellant, ainsi que d'en prélever des échantillons.

EXCLUSIONS: Cette garantie limitée à la Personne couverte ne couvre pas les dommages et les défauts causés par, ou autrement attribuable à ce qui suit: (a) l'entreposage, l'expédition, le manquement ou la pose inappropriés de QUAD^{MD} Max (y compris, mais sans s'y limiter, une application du scellant qui n'est pas strictement conforme avec ces modalités et conditions); (b) la négligence; (c) l'abus; (d) le mauvais usage; (e) la réparation ou l'altération; (f) le tassement ou mouvement structurel ou le déplacement des matériaux auxquels le scellant est fixé; (g) les dommages découlant d'une conception ou d'une construction erronée de la structure; (h) le dépassement des charges éoliennes maximales prévues; (i) les catastrophes naturelles, y compris, mais sans s'y limiter, ouragans, tornades, inondations, séismes, temps violent ou autres phénomènes naturels (y compris, mais sans s'y limiter, les conditions climatiques inhabituelles); (j) prolifération de moisissure, de mildiou, de champignons, de bactéries ou de tout organisme sur toute surface du bardage et du scellant (que ce soit sur la surface exposée ou non exposée) et, à cet égard, **TOUTE RÉCLAMATION POUR DOMMAGES PROVOQUÉS PAR LA MOISSISSURE OU LE MILDIOU EST EXPRESSEMENT EXCLUE.** La présente Garantie limitée ne couvre pas contre la décoloration ou le farinage du fini du scellant Quad^{MD} Max en raison du vieillissement naturel. Le vieillissement naturel désigne l'exposition aux rayons du soleil et aux climats et atmosphères extrêmes qui provoquera la décoloration, le farinage ou l'accumulation de saleté graduels au fil du temps sur toute surface de scellant. La présente Garantie limitée couvre, toutefois, le scellant QUAD^{MD} Max contre le changement de couleur excessif causé par le vieillissement naturel. Les réclamations de changement de couleur excessif feront l'objet d'une inspection visuelle par Henkel sur la propriété. Henkel établira, à son entière discrétion, si le(s) scellant(s) OSI^{MD} ou QUAD^{MD} Max de LePage^{MD} présente(n) un changement de couleur excessif.

Agencement des couleurs: ≤ 2 ΔE par rapport à la norme de bardage James Hardie^{MD} ColorPlus^{MD} STATEMENT COLLECTION^{MC} pour le matériau fabriqué. Les conditions de mesure sont L*a*b CIE D65 10 deg. obs.

Capacité de mouvement: Facteur minimum d'aptitude au mouvement +/- 50 % pour un joint allant jusqu'à 5/8 po de largeur; 1/2 po de profondeur; sans perte d'adhérence; ASTM C 920: type S, cote NS, classe 50.

Durabilité des couleurs: Changement de couleur de pas plus de 4ΔE pendant <3 ans sur le mur. L'application appropriée doit être suivie conformément aux directives générales d'application du fabricant publiées dans la Fiche technique courante OSI^{MD} d'Henkel ou QUAD^{MD} MAX de LePage^{MD}. Taille de perle minimale de 1/4 po et épaisseur non inférieure à 3 mm requises. Les conditions de mesure sont L*a*b CIE D65 10 deg. obs.

Adhérence et fissuration: Adhèrera et ne se fissurera pas lorsqu'appliqué adéquatement aux produits de bardage James Hardie^{MD} ColorPlus^{MD} STATEMENT COLLECTION^{MC}. Respecte la norme ASTM C920-11 relative aux scellants élastomères à joint. Les méthodes de test de spécifications comprennent en partie : la norme C719-13 relative à l'adhérence et à la cohésion avec les mouvements cycliques; la norme C794-10 relative à l'adhérence aux produits pelables; la norme C1246-00 relative aux effets du vieillissement thermique sur la perte de poids, la fissuration et le farinage des scellants élastomères à joint durcis.

Formation de bulles: Bien qu'il n'existe aucune norme d'essai spécifique à l'industrie pour la quantification des bulles, Henkel s'attend à une faible probabilité de formation de bulles avec QUAD^{MD} Max lorsqu'utilisé et appliqué conformément aux directives générales d'application d'Henkel publiées dans la Fiche technique courante OSI^{MD} d'Henkel ou QUAD^{MD} MAX de LePage^{MD}. Aucun scellant ne résiste à toutes les conditions d'environnement et de substrat qui peuvent favoriser la formation de bulles. Cependant, la composition exclusive de QUAD^{MD} MAX repose sur une technologie qui résiste à la formation de bulles dans les conditions les plus rigoureuses auxquelles peut être confronté un installateur qualifié du bardage James Hardie^{MD} ColorPlus^{MD} STATEMENT COLLECTION^{MC}.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ: Les déclarations de la présente Garantie limitée constituent la seule garantie offerte par Henkel pour OSI^{MD} ou QUAD^{MD} Max de LePage^{MD} à la Personne couverte lorsqu'utilisé en combinaison avec le bardage James Hardie^{MD} ColorPlus^{MD} STATEMENT COLLECTION^{MC}. HENKEL DÉNIE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, Y COMPRIS LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. HENKEL NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE, SPECIAL, INDIRECT OU CONSÉCUTIF, DÉCOULANT OU NON DE LA NON-LIVRAISON DU PRODUIT, DE L'UTILISATION, DE L'UTILISATION ERRONÉE OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE PRODUIT OU DES DÉFECTUOSITÉS DU PRODUIT.

EN VIGUEUR LE 24 SEPTEMBRE 2021. LA GARANTIE LIMITÉE DE 15 ANS EXCLUSIVE AVEC LE PRODUIT JAMES HARDIE COLORPLUS N'EST PLUS OFFERTE ET EST REMPLACÉE PAR CETTE GARANTIE LIMITÉE.

James Hardie Building Products, Inc. Tous droits réservés. MC, MS et MD désignent des marques de commerce ou des marques déposées de James Hardie Technology Limited. Les logos JH, ColorPlus, STATEMENT COLLECTION sont des marques de commerce ou des marques déposées de James Hardie Technology Limited.

Recommandé Par JamesHardie



LEPAGE.CA